

RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00262
Numéro SIREN : 345 131 718
Nom ou dénomination : GOLF CLUB D'ALBON

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2022 sous le numéro de dépôt B2022/015730

30 cette liste conforme à l'original

Désignation de l'entreprise : SAS GOLF CLUB D' ALBON 1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 410 ROUTE DE SENAUD 26140 ALBON Durée de l'exercice précédent * 1 | 2 |

Número SIRET *

3	4	5	1	3	1	7	1	8	0	0	0	1	6
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Néant *

				Exercice N clos le, <u>31 11 2021</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I) AA				
		Frais d'établissement * AB		AC		
		Frais de développement * CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF		AG		
		Fonds commercial (1) AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
		Terrains AN	4 811	AO	4 811	
		Constructions AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles AT		AU		
		Immobilisations en cours AV		AW		
		Avances et acomptes AX		AY		
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
			Autres participations CU		CV	
			Créances rattachées à des participations BB		BC	
			Autres titres immobilisés BD		BE	
			Prêts BF		BG	
		Autres immobilisations financières * BH		BI		
TOTAL (II) BJ		4 811	BK	4 811		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM		
		En cours de production de biens BN		BO		
		En cours de production de services BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR		BS		
		Marchandises BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	7 619	BY	7 619	
		Autres créances (3) BZ	44 078	CA	44 078	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD		CE	
Disponibilités CF	69 554		CG	69 554		
Charges constatées d'avance (3)* CH			CI			
TOTAL (III) CJ		121 251	CK	121 251		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Écarts de conversion actif * (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		126 062	1A	126 062	

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	51 697

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS GOLF CLUB D' ALBON

Néant *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :..... 377 000...)	DA	377 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	624 012
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(1 309 668)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	358 082
	Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	49 425
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	68 134
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	
	Dettes fiscales et sociales	DY	503
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	8 000	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	76 637
	Ecarts de conversion passif *	(V) ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	126 062
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	624 012
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	76 637	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		SAS GOLF CLUB D' ALBON				Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	}	biens *	FD		FE	FF
				services *	FG		FH
	Chiffres d'affaires nets *	FJ			FK		FL
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	368 620
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	368 620
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 856
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 475
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements *		GA	
				- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)					GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 331	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	364 289
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	364 289

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS GOLF CLUB D' ALBON</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP
		– Crédit-bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
REMBOURSEMENT DROIT AUX JEUX 572+762+762+3349+	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
762	6 207		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXES

EXERCICE 1/2/2020-31/12/2020

*Annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020
dont le total est de 126 062 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme
de liste, affiche :*

- Un total produits de 368 620 Euros
- - un total charges de 10 538 Euros
- - et dégage un résultat bénéficiaire de 358 082 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1/1/2020 au 31/12/2020

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels .

*Ces comptes annuels ont été établis le
06/07/2021 par les dirigeants de l'entreprise .*

Décret N°83 - 1020 du 29 Novembre 1983

Arrêté 27 avril 1982

Renseignements	Ordre de présent	Objet du renseignement	
D'ordre général	1	• Modes d'évaluation	Annexe I
	2	• Changement de méthodes	Néant
	3	• Consolidation	Néant
Concernant uniquement des rubriques du bilan actif	4	• Immobilisations incorporelles	Annexe IV
	5	• Coûts de production des immobilisations	Néant
	6	• Filiales et participations	Annexe VI
	7	• Mouvements de l'actif immobilisé	N° 2054 N
	8	• Avances et Crédits aux dirigeants	Néant
	9	• Méthodes des calculs des amortissements et des provisions	N° 2055 N
	10	• Coût de production du stock	Néant
	11	• Eléments fongibles de l'actif circulant	Néant
	12	• Charges à répartir sur plusieurs exercices Charges constatées d'avance Produits à recevoir sur créances	Annexe XII
	13	• Amortissements des primes de remboursements d'emprunts	Néant
Concernant uniquement des rubriques du bilan passif	14	• Capital social	Annexe XIV
	15	• Dettes garanties par des sûretés réelles	Néant
	16	• Produits constatés d'avance Charges à payer sur dettes	Annexe XVI
Concernant les rubriques du bilan actif et passif	17	• Centralisation de poste de bilan	Néant
	18	• Echéances de créances et des dettes	N° 2057 N
	19	• Ecarts de conversion	Néant
Concernant les rubriques de charges	20	• Crédit - Bail	Néant
Concernant les rubriques de produits	21	• Reprises d'amortissements	Néant
Concernant les rubriques de bilan et de compte de résultat	22	• Entreprises liées	Néant
	23	• Méthodes de réévaluation	Néant
Concernant les rubriques d'engagements	24	• Engagements particuliers financiers	Annex XXIV
	25	• Parts bénéficiaires	Néant
	26	• Engagements	Néant

Immobilisations corporelles .

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production .

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations .

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue .

- Construction 40 ans - Installations techniques 15 ans - Matériel ou outillage industriels 10 ans - Matériels de bureau ou informatique 3 et 5 ans . Reprise immobilisations corporelles d'occasion 3 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement .

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires . Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence .

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti .

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires .

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes ou indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production . Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks . Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks .

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente , est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé .

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale .

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement , ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions réglementées

Le tableau 2056 décrit, le cas échéant, l'état de ces provisions .

Opérations à long terme

Les opérations à long terme sont comptabilisés suivant la méthode du pourcentage d'avancement des travaux .

ANNEXE I

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation de comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations corporelles :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des dépenses nécessaires à leur mise en service . Les frais d'acquisitions incorporelles, corporelles ou d'actifs financiers sont constatées en charges. Les frais d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût des actifs.

- amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

- stocks : ils sont évalués selon la méthode "premier entré, premier sorti". Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production en éliminant le coût de la sous-activité.

ANNEXE IV

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

OPTIONS COMPTABLES ET FISCALES

MENTION EXPRESSE

Modalités pratiques de première application,, en 2005, des règlements CRC2004-06 et 2002-10 relatifs, respectivement, aux définitions, comptabilisation et évaluation des actifs et à leurs amortissements et dépréciations .

Méthode appliquée : METHODE PROSPECTIVE

Options :

- Amortissements des biens non décomposables – Mesure de simplification pour les P.M.E
Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage
- Frais de constitution, de transformation et de premier établissement
Inscription à l'actif en frais d'établissement
- Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission
Inscription à l'actif en frais d'établissement
- Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles
Comptabilisation en charges de l'exercice
- Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières et titres de placement
Comptabilisation en charges de l'exercice
- Coût de développement
Entité non concernée donc option non prise
- Coûts des emprunts liés l'acquisition d'actifs
Comptabilisation en charges .
- Composants de 2^{ème} catégorie/provisions pour gros entretiens ou grandes révision
Entité non concernée donc option non prise

FRAIS D'ETABLISSEMENT ET AMORTISSEMENT

Aucun Frais d'établissement n'a été comptabilisé au cours de l'exercice .

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Aucun Frais de recherche et de développement n'a été comptabilisé au cours de l'exercice .

FONDS COMMERCIAL ET PROVISION

Aucun élément au titre du Fonds commercial n'a été comptabilisé au cours de l'exercice.

ANNEXE VI

FILIALES ET PARTICIPATIONS

NEANT

ANNEXE XII

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

NEANT

PRODUITS A RECEVOIR

NEANT

ANNEXE XVI

CHARGES A PAYER

NEANT

ANNEXE XXIV

ENGAGEMENTS PARTICULIERS FINANCIERS**Engagements donnés**

Des droits aux jeux pourraient devenir exigibles à compter de 2018 pour un montant de 362 755.42 euros. Ces droits aux jeux ont été comptabilisés par la mise en place d'une dotation aux provisions pour charges en 2015 contestée par l'administration lors du contrôle fiscal en 2017. Nous avons fait appel et le tribunal administratif a de nouveau rejeté notre provision. L'écriture a été annulée en comptabilité, mais reste dûe.

ANNEXE XIV

CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres (1)	Nombre en début d'exercice (2)	Augmentation (3)	Diminution (4)	Nombre en fin d'exercice (2-3-4) (5)	Valeur nominale (6)	Montants (5*6) (7)	Montant des réserves affectées à la contrepartie des actions détenues par la société pour elle-même (8)
Parts sociales.....	1500		1123	377	1000 €	377 000 €	
Total	1500		1123	377	1000 €	377 000 €	

ation de l'entreprise SAS GOLF CLUB D' ALBON

Néant *

(Ne pas reporter le montant des opérations)

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Néant <input type="checkbox"/> *		
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains			KG	4 811	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX	
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes			LK		LL		LM		
	TOTAL III			LN	4 811	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
		Autres participations			8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés			IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières			IT		IU		IV			
TOTAL IV			LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	4 811	OH		OJ			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légitime * ou évisation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CO		DO		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	4 811	LY	4 811	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
	Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM		MN	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS		MT		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		
Avances et acomptes			NC		ND		NE			
TOTAL III			IY		NG		NH	4 811		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		M7		
	Autres participations			IO		OX		OY		
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		
	TOTAL IV			I3		NJ		NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK		OL	4 811	4 811	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2021

Désignation de l'entreprise SAS GOLF CLUB D' ALBON

Néant *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PF		FF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	FR		FS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM					NQ	
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
Total général sans versement (NP + NQ + NR)	NW			NY					NZ	
Total général sans versement (NS + NT + NU)										
Total général sans versement (NW - NY)										

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS GOLF CLUB D' ALBON** Néant

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
	1		2		3		4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	U	IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU		
	Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D	
Provisions pour garanties données aux clients		4E	4F		4G		4H		
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J	4K		4L		4M		
Provisions pour amendes et pénalités		4N	4P		4R		4S		
Provisions pour pertes de change		4T	4U		4V		4W		
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	4Y		4Z		5A		
Provisions pour impôts (1)		5B	5C		5D		5E		
Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F	5H		5J		5K		
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO	EP		EQ		ER		
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R	5S		5T		5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)		5V	358 644	5W		5X	368 620	5Y	
TOTAL II		5Z	358 644	TV		TW	368 620	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D	
		- corporelles	6E	6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02	03		04		05	
		- titres de participation	9U	9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	358 644	UB		UC	368 620	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF	362 755			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK	5 864			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2021

Désignation de l'entreprise : SAS GOLF CLUB D' ALBON

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	7 619		7 619					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	6 411		6 411				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	37 668		37 668					
	Charges constatées d'avance		VS								
TOTALUX		VT	51 698	VU	51 698	VV					
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	15 924		15 924						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B									
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	503		503					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	52 210		52 210						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	8 000		8 000						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALUX		VY	76 637	VZ	76 637						
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAS GOLF CLUB D'ALBON
SAS au capital de 377 000 Euros
410 ROUTE DE SENAUD – 26140 ALBON
RCS B 345 131 718

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un

Le 30 JUIN à 18 H 00,

Les associés de la Société GOLF CLUB D'ALBON, société anonyme, au capital de 377 000 € dont le siège social est à ALBON 26140 Château de Senaud, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Romans sur Isère, sous le N° RCS ROMANS 345 131 718, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, sur convocation de leur Président au siège de la société – Château de Senaud -26140 ALBON

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque actionnaire présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en tant que mandataire, les pouvoirs des actionnaires représentés ont été annexés à la feuille de présence.

L'Assemblée est présidée par Monsieur GURGUI André, actionnaire Président Directeur Général
Madame GURGUI Jeanine, née TAM TAN est élue secrétaire.
Monsieur COUDON Francis est élu scrutateur.

La feuille de présence, certifiée conforme par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent 377 actions, soit la totalité

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les actionnaires peuvent prendre connaissances des documents déposés sur le bureau du Président.

- Le rapport de gestion sur l'exercice écoulé,
- Le compte de résultat, le bilan, l'inventaire et l'annexe,
- L'avis de convocation à l'assemblée, adressé aux associés
- la feuille de présence à l'assemblée
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée
- un exemplaire à jour des statuts

Le Président déclare que les documents réunis ont été mis à la disposition des associés quinze jours avant la date de la présente assemblée.

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes au 31 Décembre 2020
- quitus au PDG
- affectation des résultats
- rapport spécial
- questions diverses.

Puis lecture est donnée du rapport de gestion.

Après cet échange de vues, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président soumet successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte au président de la régularité de la convocation, de la communication des pièces aux associés et de la réunion

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

JG

[Signature]

DEUXIEME RESOLUTION

APPROBATION DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2020 ET QUITUS AU PDG

Après avoir entendu le rapport de gestion du Président, l'assemblée approuve les comptes et le bilan de l'exercice du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de l'entreprise sociale telle qu'elle ressort de l'examen des dits comptes et des dits rapports.

En conséquence, elle donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE

L'assemblée générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice, soit 358 082 Euros en report à nouveau.

Le report à nouveau passe de - 1309 668 € à - 951 586 €

Il y a lieu de convoquer une assemblée générale extraordinaire dans les 4 mois pour décider de la poursuite ou non de l'activité

Conformément à la loi, l'Assemblée générale prend acte qu'il n'y a eu de distribution des dividendes au titre des trois derniers exercices. :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à délibérer, la séance est levée à 19 h

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Le Scrutateur,

Le Secrétaire,

Le Président,

